

UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2023

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » au 30 Septembre 2023 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 30 Septembre 2023, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de **1 706 122** dinars et un résultat net déficitaire de la période < **92 217** > dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » au 30 Septembre 2023, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observation

Nous attirons votre attention sur l'observation suivante :

- ✓ L'emploi en valeurs mobilières représentent 80,52% de l'actif au 30 Septembre 2023. Cette proportion est supérieure au seuil de 80% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Tunis, le 30 Octobre 2023

Le Commissaire aux Comptes :
ECC MAZARS
Borhen CHEBBI

BILAN

Arrêté au 30/09/2023 en (DT)

	Libellé	Note	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
	<u>ACTIFS</u>				
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	1 373 798,957	1 076 091,925	943 873,083
	a- Actions et droits rattachés		1 373 798,957	1 076 091,925	943 873,083
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	332 322,996	277 936,305	308 431,715
	a- Placements monétaires		0,000	0,000	0,000
	b- Disponibilités		332 322,996	277 936,305	308 431,715
AC3	Créances d'exploitations		0,000	0,000	0,000
AC 4	Autres actifs		0,000	0,000	0,000
	TOTAL ACTIF		1 706 121,953	1 354 028,230	1 252 304,798
	<u>PASSIF</u>		<u>25 928,988</u>	<u>32 562,811</u>	<u>33 716,899</u>
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.3	6 168,850	10 600,975	7 714,780
PA 2	Autres créditeurs divers	3.4	19 760,138	21 961,836	26 002,119
	<u>ACTIF NET</u>		<u>1 680 192,965</u>	<u>1 321 465,419</u>	<u>1 218 587,899</u>
CP 1	<u>Capital</u>	3.5	1 646 452,414	1 293 300,570	1 201 509,637
CP 2	<u>Sommes capitalisables</u>	3.6	<u>33 740,551</u>	<u>28 164,849</u>	<u>17 078,262</u>
	a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		0,000	0,000	0,000
	b- Sommes capitalisables de l'exercice en cours		33 740,551	28 164,849	17 078,262
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 706 121,953	1 354 028,230	1 252 304,798

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 01/01/2023 au 30/09/2023 en (DT)

Libellé	Note	Période du 01.07.23 au 30.09.23	Période du 01.01.23 au 30.09.23	Période du 01.07.22 au 30.09.22	Période du 01.01.22 au 30.09.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22
<u>PR 1 Revenus du portefeuille-titres</u>	3.1	<u>48 506,569</u>	<u>73 527,619</u>	<u>21 759,271</u>	<u>61 988,111</u>	<u>61 988,111</u>
Dividendes		48 506,569	73 527,619	21 759,271	61 988,111	61 988,111
<u>PR 2 Revenus des placements monétaires</u>		<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>Total des revenus des placements</u>		<u>48 506,569</u>	<u>73 527,619</u>	<u>21 759,271</u>	<u>61 988,111</u>	<u>61 988,111</u>
<u>CH 1 Charges de gestion des placements</u>	3.7	<u>-6 170,589</u>	<u>-15 512,925</u>	<u>-4 563,531</u>	<u>-13 043,147</u>	<u>-17 508,500</u>
<u>Revenu net des placements</u>		<u>42 335,980</u>	<u>58 014,694</u>	<u>17 195,740</u>	<u>48 944,964</u>	<u>44 479,611</u>
<u>CH 2 Autres charges</u>	3.8	-8 065,560	-22 058,077	-7 005,176	-20 690,070	-27 170,357
<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>34 270,420</u>	<u>35 956,617</u>	<u>10 190,564</u>	<u>28 254,894</u>	<u>17 309,254</u>
<u>PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-110,364	-2 216,066	-56,623	-90,045	-230,992
<u>Sommes capitalisables de la période</u>		<u>34 160,056</u>	<u>33 740,551</u>	<u>10 133,941</u>	<u>28 164,849</u>	<u>17 078,262</u>
<u>PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		110,364	2 216,066	56,623	90,045	230,992
<u>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</u>		-126 283,218	6 842,504	59 258,484	92 804,604	3 352,536
<u>Plus ou moins values réalisées sur cession de titres</u>		0,000	0,000	23 573,536	5 203,987	13 273,883
<u>Frais de négociation de titres</u>		-204,169	-1 460,064	-1 799,692	-1 940,860	-3 237,462
<u>Résultat net de la période</u>		<u>-92 216,967</u>	<u>41 339,057</u>	<u>91 222,892</u>	<u>124 322,625</u>	<u>30 698,211</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période allant du 01/01/2023 au 30/09/2023 en (DT)

Libellé	Période du 01.07.23 au 30.09.23	Période du 01.01.23 au 30.09.23	Période du 01.07.22 au 30.09.22	Période du 01.01.22 au 30.09.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>-92 216,967</u>	<u>41 339,057</u>	<u>91 222,892</u>	<u>124 322,625</u>	<u>30 698,211</u>
a- Résultat d'exploitation	34 270,420	35 956,617	10 190,564	28 254,894	17 309,254
b-Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-126 283,218	6 842,504	59 258,484	92 804,604	3 352,536
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,000	0,000	23 573,536	5 203,987	13 273,883
d- Frais de négociation de titre	-204,169	-1 460,064	-1 799,692	-1 940,860	-3 237,462
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>-4 787,550</u>	<u>420 266,009</u>	<u>-3 345,264</u>	<u>-50 026,113</u>	<u>-59 279,219</u>
a- Souscriptions	0,000	448 400,028	0,000	0,000	0,000
- Capital	0,000	493 800,000	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	0,000	-45 399,972	0,000	0,000	0,000
b- Rachats	4 787,550	28 134,019	3 345,264	50 026,113	59 279,219
- Capital	5 000,000	31 200,000	3 600,000	56 400,000	66 700,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
-Régularisation des sommes capitalisables	-212,450	-3 065,981	-254,736	-6 373,887	-7 420,781
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>-97 004,517</u>	<u>461 605,066</u>	<u>87 877,628</u>	<u>74 296,512</u>	<u>-28 581,008</u>
AN4-Actif Net					
a- En début de période	1 777	1 218	1 233	1 247	1 247
b- En fin de période	197,482	587,899	587,791	168,907	168,907
	1 680	1 680	1 321	1 321	1 218
	192,965	192,965	465,419	465,419	587,899
AN5-Nombre d'actions					
a- En début de période	18 212	13 536	13 675	14 203	14 203
b- En fin de période	18 162	18 162	13 639	13 639	13 536
VALEUR LIQUIDATIVE	92,511	92,511	96,888	96,888	90,025
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	-20,62%	3,69%	29,38%	13,82%	2,53%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30-09-2023

Présentation de la société :

UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV a été créée en 2000, sous forme de SICAV mixte de type distribution puis devenue SICAV Actions de type capitalisation depuis le 2 janvier 2019.

UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

UBCI BOURSE, intermédiaire en bourse, assure la gestion de UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV et UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (UBCI) est le dépositaire de ses actifs.

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30-09-2023 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30-09-2023 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le

cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives en date d'arrêté.

2.3- Evaluation des autres placements :

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 30/09/2023 d'actions. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

Code ISIN	Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30-09-2023	% l'Actif
-	Actions		1 427 496,733	1 373 798,957	80,52%
TN0001600154	ATTIJARI BANK	3 400	140 743,000	140 743,000	8,25%
TN0001800457	BIAT	1 835	164 811,200	161 533,215	9,47%
TN0002200053	BT	15 000	77 850,000	76 650,000	4,49%
TN0007550015	CITY CARS	10 442	121 535,200	127 455,052	7,47%
TN0007670011	DELICE	9 700	142 079,000	122 220,000	7,16%
TN0007570013	EURO CYCLE	9 949	235 029,980	131 048,228	7,68%
TN0007530017	OTH	13 758	153 365,495	117 438,288	6,88%
TN0007740012	SAMI	23 315	69 136,100	85 775,885	5,03%
TN0001100254	SFBT	8 500	105 030,685	107 321,000	6,29%
TN0006560015	SOTUVER	9 395	31 321,352	115 577,290	6,77%
TN0007440019	TELNET HOLDING	11 388	87 170,733	71 721,624	4,20%
TN0007270010	TPR	19 950	82 879,138	99 151,500	5,81%
TN0007720014	UNIMED	2 251	16 544,850	17 163,875	1,01%
Total			1 427 496,733	1 373 798,957	80,52%

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

Libelle	Période du 01.07.23 au 30.09.23	Période du 01.01.23 au 30.09.23	Période du 01.07.22 au 30.09.22	Période du 01.01.22 au 30.09.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22
Revenus des Actions	48 506,569	73 527,619	21 759,271	61 988,111	61 988,111
TOTAL	48 506,569	73 527,619	21 759,271	61 988,111	61 988,111

3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/09/2023 à **332 322,996** dinars et s'analyse comme suit :

Libellé	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022	% de l'Actif
Disponibilités	332 322,996	277 936,305	308 431,715	19,48%
Total	332 322,996	277 936,305	308 431,715	19,48%

3.3 – Opérateurs créditeurs :

	Libelle	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
PA 1	<u>Opérateurs créditeurs</u>	<u>6 168,850</u>	<u>10 600,975</u>	<u>7 714,780</u>
	Frais de gestionnaire	1 763,023	1 303,866	1 275,815
	Frais de dépositaire	439,956	931,669	644,929
	Frais de distributeurs	3 965,871	8 365,440	5 794,036

3.4 – Autres créditeurs divers :

	Libelle	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
PA 2	<u>Autres créditeurs divers</u>	<u>19 760,138</u>	<u>21 961,836</u>	<u>26 002,119</u>
	Etat, retenue à la source	478,069	982,534	603,505
	Redevance CMF	140,892	108,056	104,082
	Charges à payer sur l'exercice encours	19 141,177	20 871,246	25 294,532

3.5 Capital :

Le capital se détaille comme suit :

<u>Capital au 31/12/2022</u>	
* Montant en nominal	1 353 600
* Nombre de titres	13 536
* Nombre d'actionnaires	42
<u>Souscriptions réalisées</u>	
* Montant en nominal	493 800
* Nombre de titres émis	4 938
<u>Rachats effectués</u>	
* Montant en nominal	31 200
* Nombre de titres rachetés	312
<u>Capital au 30/09/2023</u>	
* Montant en nominal	1 816 200
* Nombre de titres	18 162
* Nombre d'actionnaires	41

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2023 au 30/09/2023 s'élève à - 97 004,517 dinars.

Le nombre de titres d'UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV au 30/09/2023 est de 18 162 contre 13 536 au 31/12/2022.

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2022</u>	<u>1 201 509,637</u>	<u>1 201 509,637</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>493 800,000</u>	<u>493 800,000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-31 200,000</u>	<u>-31 200,000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>-17 657,223</u>	<u>16 083,328</u>
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	6 842,504	6 842,504
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	0,000	0,000
- Frais de négociation de titres	-1 460,064	-1 460,064
- Régularisation des sommes capitalisables	-48 710,359	-48 710,359
- Résultat de l'exercice antérieur	17 078,262	17 078,262
- Régularisation du résultat de l'exercice antérieur	8 592,434	8 592,434
- Sommes capitalisables		33 740,551
<u>Montant fin de période au 30/09/2023</u>	<u>1 646 452,414</u>	<u>1 680 192,965</u>

3.6 Sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables au 30/09/2023 s'élèvent à 33 740,551 DT contre 17 078,262 DT au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
Résultat d'exploitation	35 956,617	28 254,894	17 309,254
Régularisation du résultat d'exploitation	-2 216,066	-90,045	-230,992
<u>Total</u>	<u>33 740,551</u>	<u>28 164,849</u>	<u>17 078,262</u>

3.7 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs, calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV, UBCI et UBCI BOURSE.

Libelle	Période du 01.07.23 au 30.09.23	Période du 01.01.23 au 30.09.23	Période du 01.07.22 au 30.09.22	Période du 01.01.22 au 30.09.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22
<u>CH 1 Charges de gestion des placements</u>	<u>6 170,589</u>	<u>15 512,925</u>	<u>4 563,531</u>	<u>13 043,147</u>	<u>17 508,500</u>
Rémunération du gestionnaire	1 763,027	4 432,266	1 303,869	3 726,618	5 002,436
Rémunération du dépositaire	440,755	1 108,066	325,973	931,668	1 250,623
Rémunération des distributeurs	3 966,807	9 972,593	2 933,689	8 384,861	11 255,441

3.8 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des autres charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Libelle	Période du 01.07.23 au 30.09.23	Période du 01.01.23 au 30.09.23	Période du 01.07.22 au 30.09.22	Période du 01.01.22 au 30.09.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22
CH 2 Autres charges	8 065,560	22 058,077	7 005,176	20 690,070	27 170,357
Redevance CMF	440,755	1 108,066	325,973	931,668	1 250,623
Services bancaires et assimilés	1 154,457	1 749,958	517,871	1 475,319	1 475,319
Abonnement des charges budgétisées	6 470,348	19 200,053	6 161,332	18 283,083	24 444,415

L'abonnement des charges budgétisées ce détaille comme suit :

Libellé	Période du 01.07.23 au 30.09.23	Période du 01.01.23 au 30.09.23	Période du 01.07.22 au 30.09.22	Période du 01.01.22 au 30.09.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22
Abonnement des charges budgétisées	6 470,348	19 200,053	6 161,332	18 283,083	24 444,415
Taxes	132,771	393,983	88,870	263,714	352,584
Frais bancaires	31,491	93,448	29,838	88,540	118,378
Publication BO CMF	328,881	975,919	328,881	975,919	1 304,800
Honoraires CAC	1 800,175	5 341,825	1 709,234	5 071,966	6 781,200
Frais AGO et publications	1 056,336	3 134,564	883,941	2 623,000	3 506,941
Jetons de Présence	2 520,548	7 479,452	2 520,548	7 479,452	10 000,000
Alpha mena	600,168	1 780,932	600,042	1 780,558	2 380,600
Autres (*)	-0,022	-0,07	-0,022	-0,066	-0,088

(*) C'est le reliquat du budget de l'année précédente

4. REMUNERATIONS GESTIONNAIRE, DEPOSITAIRE ET DISTRIBUTEURS

4-1 Rémunération du gestionnaire

UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV a conclu avec UBCI BOURSE une convention aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV confie à UBCI BOURSE une mission de gestionnaire couvrant :

- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * la gestion administrative et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

UBCI BOURSE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par UBCI BOURSE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,4% T.T.C de l'actif net annuel d'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépôt, aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investies selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de l'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs :

UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV a conclu avec UBCI et UBCI BOURSE des conventions de distribution aux termes desquelles UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV confie à UBCI et UBCI BOURSE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution répartie entre les deux distributeurs en prorata de leurs distributions est décomptée jour par jour au taux de 0,9% TTC de l'actif net d'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV et réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.